



Province de Québec
MRC de La Nouvelle-Beauce
Ville de Sainte-Marie

AVIS PUBLIC

Règlement relatif à la répartition des quotes-parts et à leurs versements pour l'année 2026 et les suivantes – Modification du règlement numéro 453-11-2024

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière, de la MRC de La Nouvelle-Beauce, qu'à la séance ordinaire du 26 novembre 2025, il sera adopté le règlement numéro 460-11-2025 « Règlement numéro 460-11-2025 relatif à la répartition des quotes-parts et à leurs versements pour l'année 2026 et les suivantes – Modification du règlement numéro 453-11-2024 ».

Copie de ce règlement sera disponible pour consultation au siège social de la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 280, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie. Il peut également être consulté sur le site internet de la MRC au <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/avis-publics/>.

Donné à Sainte-Marie, le 17 novembre 2025.

Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière